



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2014	2
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	8
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	12
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	22
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	28
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	34

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») couvre les principales activités du deuxième trimestre 2014 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013.

Québecor est une société de gestion détenant une participation de 75,4 % dans Québecor Média inc. (« Québecor Média »), l'un des plus importants conglomerats de médias du Canada. Les filiales de Québecor Média exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Médias d'information, Télédiffusion, Loisir et divertissement, et Technologies et communications interactives. Québecor Média déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

Depuis le troisième trimestre 2013, les données financières de la filiale Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») sont présentées dans le secteur Loisir et divertissement au lieu du secteur Télécommunications. Depuis le quatrième trimestre 2013, les données financières de la division Québecor Média Affichage sont présentées dans le secteur Télédiffusion au lieu du secteur Médias d'information. Par conséquent, les données financières sectorielles de la Société des périodes précédentes ont été reclassées afin de refléter ces changements.

Tel qu'expliqué à la section « Modification des conventions comptables » ci-dessous, la Société a adopté rétrospectivement une nouvelle convention comptable relativement à la comptabilisation de ses débetures convertibles. Les données comparatives des années antérieures ont été redressées.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Québecor Média a annoncé qu'elle se retirait de la distribution porte-à-porte des journaux hebdomadaires et de circulaires au Québec et qu'elle cessait la distribution du Sac Plus à compter de janvier 2014. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 1^{er} juin 2014, Québecor Média a finalisé la vente de 74 hebdomadaires au Québec à Transcontinental Interactif inc. (« Transcontinental Interactif »), une filiale de Transcontinental inc. (« Transcontinental »), pour une contrepartie en espèces de 75,0 M\$. Cette transaction a reçu l'approbation des autorités réglementaires, plus spécifiquement le Bureau de la concurrence. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 7,9 M\$ résultant de la vente, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 1^{er} juin 2013, Québecor Média a vendu son site Internet spécialisé *Jobboom* pour une contrepartie en espèces de 52,1 M\$, déduction faite des espèces disposées de 5,4 M\$, et le 29 novembre 2013 Québecor Média a vendu son site Internet spécialisé *Réseau Contact* pour une contrepartie en espèces de 7,1 M\$, déduction faite des espèces disposées de 0,4 M\$. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités, ainsi que le gain de 37,6 M\$ résultant de la vente des deux sites Internet, ont été reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Dans le présent rapport de gestion, seules les activités poursuivies de Québecor sont considérées dans l'analyse des résultats d'exploitation sectoriels.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2014

- Le chiffre d'affaires de Québecor a totalisé 1,07 G\$ au deuxième trimestre 2014, en hausse de 6,0 M\$ (0,6 %) résultant principalement d'une croissance de 3,1 % des revenus du secteur Télécommunications.
- Depuis la fin du premier trimestre 2014, Québecor a annoncé d'importants changements à la direction de la Société et ses filiales.
 - Le 28 avril 2014, Pierre Dion a été nommé président et chef de la direction de Québecor et de Québecor Média en remplacement de Robert Dépatie qui s'est retiré pour des raisons de santé. Manon Brouillette a accédé au poste de présidente et chef de la direction de Vidéotron Itée (« Vidéotron ») le 7 mai 2014.

- Le 19 juin 2014, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Québecor, le très honorable Brian Mulroney a été nommé président du conseil d'administration de Québecor, en remplacement de Françoise Bertrand, qui a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.
- Le 31 juillet 2014, Québecor annonce la création de Groupe Média, un nouveau secteur dédié aux médias de divertissement et d'information. Groupe Média regroupe les activités de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »), de Corporation Sun Media, d'Agence QMI, de QMI Affichage, de Québecor Média Ventes, de Messageries Dynamiques et d'Imprimerie Québecor Média inc. Julie Tremblay devient présidente et chef de la direction de ce nouveau secteur. Elle occupera également les fonctions de présidente et chef de la direction de Groupe TVA.
- Au cours du deuxième trimestre 2014, la Société a effectué des tests de dépréciation sur l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Médias d'information, qui continue d'être affectée négativement par le passage au numérique et les conditions difficiles du marché. Par conséquent, la Société a inscrit une charge non monétaire totale de 190,0 M\$ de dépréciation de l'écart d'acquisition.

Télécommunications

- Au deuxième trimestre 2014, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 20,7 M\$ (3,1 %) de ses revenus et de 10,7 M\$ (3,3 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Deux services de Vidéotron ont enregistré une forte progression de leurs revenus au deuxième trimestre 2014, soit la téléphonie mobile (13,7 M\$ ou 25,8 %) et l'accès Internet (10,5 M\$ ou 5,1 %).
- Augmentation nette de 5 300 unités de service¹ au deuxième trimestre 2014, contre 13 000 à la même période de 2013. Le nombre total d'unités de service a augmenté de 83 300 (1,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2014.
- Le 5 juin 2014, Vidéotron a dévoilé sa nouvelle application illico pour iPad. Dotée d'une interface personnalisée et intuitive, l'application illico pour iPad regroupe le contenu par thématiques, permettant ainsi aux clients de trouver plus facilement et rapidement leurs contenus favoris dans l'ensemble du catalogue d'illico.
- Le 3 avril 2014, Industrie Canada a émis à Vidéotron sept licences de spectre dans la bande de 700 MHz à la suite du paiement final effectué conformément au résultat du processus d'enchères terminé le 19 février 2014. Les licences d'exploitation, acquises au coût de 233,3 M\$, couvrent la totalité du Québec, de l'Ontario (à l'exception de la zone du nord de l'Ontario), de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Ces licences permettent de rejoindre approximativement 80 % de la population canadienne, soit plus de 28 millions de personnes.

Médias d'information

- Au deuxième trimestre 2014, le secteur Médias d'information a enregistré des revenus en baisse de 14,6 M\$ (-7,3 %) et un bénéfice d'exploitation ajusté en hausse de 6,1 M\$ (20,8 %), reflétant ainsi les impacts favorables des mesures de réduction de coûts et de repositionnement des activités mises en œuvre au cours des dernières années.

Télédiffusion

- Le 1^{er} juillet 2014, TVA Sports est officiellement devenu le diffuseur francophone officiel de la Ligue nationale de hockey (« LNH ») pour les 12 prochaines années. Au cours de la saison 2014-2015, TVA Sports diffusera plus de 275 matchs de la LNH, y compris près de 200 matchs de saison régulière, dont tous les matchs du samedi soir des Canadiens de Montréal, tous les matchs des séries éliminatoires (y compris les matchs des Canadiens et de la finale de la Coupe Stanley), la Classique hivernale, le Match des étoiles, le repêchage ainsi que plusieurs autres émissions consacrées au hockey.
- Au cours du deuxième trimestre 2014, Groupe TVA a annoncé la conclusion d'ententes avec Cogeco Câble Canada et TELUS, qui permettront à leurs clients respectifs du Québec d'avoir accès au contenu de TVA sur demande. Cogeco Câble Canada et TELUS ont également renouvelé leur entente avec Groupe TVA relative à la distribution des chaînes TVA Sports et TVA Sports 2.
- Le 13 avril 2014, Groupe TVA a annoncé que l'émission *La Voix* sera de retour pour une troisième édition à l'hiver 2015. La deuxième saison de l'émission *La Voix* a enregistré des résultats exceptionnels pendant toute sa période de diffusion entre les 19 janvier et 13 avril 2014. L'auditoire moyen pour le gala hebdomadaire a dépassé 2,6 millions de téléspectateurs et la part de marché moyenne pour ce gala s'est élevée à 56,9 %. La création de contenus multiplateformes à valeur ajoutée

¹ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et sans fil, et de téléphonie par câble à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

autour de ce produit télévisuel de qualité témoigne bien du succès de la stratégie de convergence dont bénéficie l'ensemble des propriétés médias de Québecor.

Autres secteurs

- Le 11 juin 2014, Aldo Giampaolo, président et chef de la direction de QMI Sports et Divertissement, a annoncé qu'il quittait ses fonctions au sein de Québecor pour devenir chef de la direction de Productions Feeling, qui gère notamment la carrière de la chanteuse Céline Dion.

Financement

Les opérations financières suivantes ont été réalisées depuis la fin du premier trimestre 2014.

- Le 9 avril 2014, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 5,375 % et échéant le 15 juin 2024, pour un produit net de 654,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 7,8 M\$. Vidéotron a entièrement couvert le risque de change lié aux nouveaux billets de premier rang en utilisant des swaps sur devises, en plus de convertir le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable sur une tranche d'un montant en capital de 158,6 M\$US des billets de premier rang.
- Vidéotron a utilisé le produit tiré de l'émission de billets de premier rang du 9 avril 2014 pour rembourser par anticipation et retirer, le 24 avril 2014, un montant en capital global de 260,0 M\$US de ses billets de premier rang émis le 5 mars 2009 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour rembourser les emprunts sur sa facilité de crédit renouvelable, pour payer les frais et dépenses liés à l'opération et pour les besoins généraux de l'entreprise. La vigueur de la demande a permis à Vidéotron d'augmenter la taille du placement à des conditions favorables, démontrant une fois de plus la vigueur des activités et du profil de crédit de cette filiale.
- Le 25 avril 2014, Québecor Média a complété l'achat et le remboursement par anticipation de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US, émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec la perte nette conformément aux IFRS, comme la perte nette avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la charge de dépréciation de l'écart d'acquisition, la perte sur refinancement de dettes, (la charge) le recouvrement d'impôts sur le bénéfice et le bénéfice lié aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies

de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1

Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	331,1 \$	320,4 \$	665,7 \$	633,1 \$
Médias d'information	35,4	29,3	50,8	44,3
Télédiffusion	16,8	17,2	6,0	13,5
Loisir et divertissement	(2,5)	1,1	(4,5)	1,2
Technologies et communications interactives	4,2	4,4	6,8	5,7
Siège social	0,9	(0,1)	7,6	(0,5)
	385,9	372,3	732,4	697,3
Amortissement	(170,2)	(164,2)	(339,8)	(326,2)
Frais financiers	(87,5)	(101,8)	(181,8)	(202,3)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	20,8	(249,0)	23,7	(281,0)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(9,4)	(7,6)	(10,9)	(9,2)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(190,0)	–	(190,0)	–
Perte sur refinancement de dettes	–	(18,9)	(18,7)	(18,9)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le bénéfice	(32,9)	30,2	(50,4)	8,8
Bénéfice lié aux activités abandonnées	8,5	34,6	7,8	30,7
Perte nette	(74,8) \$	(104,4) \$	(27,7) \$	(100,8) \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec la perte nette attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme la perte nette attribuable aux actionnaires avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et de la perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant le bénéfice lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec la perte nette attribuable aux actionnaires divulguée aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	66,0 \$	53,0 \$	112,7 \$	86,7 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	20,8	(249,0)	23,7	(281,0)
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(9,4)	(7,6)	(10,9)	(9,2)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(190,0)	–	(190,0)	–
Perte sur refinancement de dettes	–	(18,9)	(18,7)	(18,9)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	2,5	60,2	9,9	56,9
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	48,9	42,6	51,7	42,3
Activités abandonnées	6,4	26,1	5,9	23,1
Perte nette attribuable aux actionnaires	(54,8) \$	(93,6) \$	(15,7) \$	(100,1) \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Les tableaux 9 et 10 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 10 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et mobile par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et mobile par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des deuxièmes trimestres 2014 et 2013

Revenus de 1,07 G\$, en hausse de 6,0 M\$ (0,6 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (20,7 M\$ ou 3,1 % des revenus du secteur) et Technologies et communications interactives (1,5 M\$ ou 4,2 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (14,6 M\$ ou -7,3 %), Loisir et divertissement (3,2 M\$ ou -4,8 %) et Télédiffusion (1,4 M\$ ou -1,2 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 385,9 M\$, en hausse de 13,6 M\$ (3,7 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (10,7 M\$ ou 3,3 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Médias d'information (6,1 M\$ ou 20,8 %).
- Baisse dans les secteurs Loisir et divertissement (3,6 M\$), Télédiffusion (0,4 M\$ ou -2,3 %) et Technologies et communications interactives (0,2 M\$ ou -4,5 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 0,9 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au deuxième trimestre 2014, par rapport à la même période de 2013. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart favorable de 6,8 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2014.

Perte nette attribuable aux actionnaires de 54,8 M\$ (0,45 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2014, contre 93,6 M\$ (0,75 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit un écart favorable de 38,8 M\$ (0,30 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - un écart favorable de 269,8 M\$ au chapitre des gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
 - une perte sur refinancement de dettes de 18,9 M\$ inscrite au deuxième trimestre 2013 ;
 - la diminution de 14,3 M\$ des frais financiers ;
 - la hausse de 13,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Contrebalancés en partie par :

- l'inscription d'une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 190,0 M\$ au deuxième trimestre 2014, sans incidence fiscale ;
- l'écart défavorable de 26,1 M\$ au chapitre du gain lié aux activités abandonnées ;
- la hausse de 6,0 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 66,0 M\$ (0,54 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2014, contre 53,0 M\$ (0,43 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit une hausse de 13,0 M\$ (0,11 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 170,2 M\$ au deuxième trimestre 2014, soit une hausse de 6,0 M\$ qui s'explique essentiellement par l'impact des investissements en immobilisations effectués depuis 2012 dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives à l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements de même qu'à la modernisation et à l'expansion des réseaux filaire et sans fil.

Frais financiers de 87,5 M\$, en baisse de 14,3 M\$ expliquée surtout par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme, attribuable aux refinancements à des taux d'intérêt inférieurs.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 20,8 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre une perte de 249,0 M\$ au deuxième trimestre 2013, soit un écart favorable de 269,8 M\$ qui s'explique principalement par la variation des justes valeurs des options de règlement anticipé due à la fluctuation des hypothèses d'évaluation, notamment les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents, par la perte sur le renversement des dérivés

incorporés inscrite au deuxième trimestre 2013 à la suite du rachat de dettes et par la fluctuation sans incidence fiscale de la juste valeur des dérivés incorporés relatifs aux débetures convertibles.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 9,4 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 7,6 M\$ à la même période de 2013.

- Au deuxième trimestre 2014, une charge nette de restructuration des activités d'exploitation de 7,9 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information, liée aux différents programmes de réduction d'effectifs (0,3 M\$ au deuxième trimestre 2013). Dans le cadre de ces mesures, une charge de dépréciation de 0,7 M\$ liée à certains éléments d'actif avait également été enregistrée au deuxième trimestre 2013.
- Les autres secteurs ont enregistré une charge nette de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 1,5 M\$ au deuxième trimestre 2014 (6,6 M\$ au deuxième trimestre 2013).

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 190,0 M\$ au deuxième trimestre 2014.

- Au deuxième trimestre 2014, Québecor Média a réalisé des tests de dépréciation sur son UGT Médias d'information, qui continue d'être affectée par le passage au numérique et les conditions difficiles du marché. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de cette UGT, basée sur leur valeur d'utilité ou sur la juste valeur moins les coûts de disposition, était inférieure à leur valeur comptable. En conséquence, le secteur Médias d'information a enregistré une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 190,0 M\$, sans incidence fiscale.

Perte sur refinancement de dettes de 18,9 M\$ au deuxième trimestre 2013.

- Le 3 juin 2013, Vidéotron a émis un avis visant le remboursement, le 2 juillet 2013, de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018, pour un prix de 104,563 % du montant nominal. Par conséquent, une perte totale de 18,9 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2013, y compris un gain de 6,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 32,9 M\$ au deuxième trimestre 2014 (taux d'imposition effectif de 28,0 %), contre un recouvrement d'impôts sur le bénéfice 30,2 M\$ (taux d'imposition effectif de 24,2 %) à la période correspondante de 2013, soit un écart défavorable de 63,1 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'écart défavorable de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique principalement par l'impact de la hausse du bénéfice imposable pour fins fiscales.
- La variation du taux d'imposition effectif s'explique par l'impact de la combinaison des taux d'imposition sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers et de la perte sur refinancement de dettes.

Comparaison des premiers semestres 2014 et 2013

Revenus de 2,11 G\$, en hausse de 17,4 M\$ (0,8 %).

- Augmentation dans le secteur Télécommunications (52,5 M\$ ou 3,9 % des revenus du secteur) et Technologies et communications interactives (1,4 M\$ ou 2,0 %).
- Recul dans les secteurs Médias d'information (30,6 M\$ ou -7,9 %), Télédiffusion (6,2 M\$ ou -2,7 %) et Loisir et divertissement (5,9 M\$ ou -4,5 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 732,4 M\$, en hausse de 35,1 M\$ (5,0 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (32,6 M\$ ou 5,1 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur), Médias d'information (6,5 M\$ ou 14,7 %), Technologies et communications interactives (1,1 M\$ ou 19,3 %) et siège social (8,1 M\$), expliquée principalement dans ce dernier cas par la variation favorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- Baisse dans les secteurs Télédiffusion (7,5 M\$ ou -55,6 %) et Loisir et divertissement (5,7 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart défavorable de 2,8 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours du premier semestre 2014, par rapport à la même

période de 2013. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor a entraîné un écart favorable de 15,2 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours du premier semestre 2014.

Perte nette attribuable aux actionnaires de 15,7 M\$ (0,13 \$ par action de base) au premier semestre 2014, contre 100,1 M\$ (0,80 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit un écart favorable de 84,4 M\$ (0,67 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - un écart favorable de 304,7 M\$ au chapitre des gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers ;
 - la hausse de 35,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - la diminution de 20,5 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- l'inscription d'une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels de 190,0 M\$ au premier semestre 2014, sans incidence fiscale ;
- l'écart défavorable de 22,9 M\$ au chapitre du gain lié aux activités abandonnées ;
- la hausse de 13,6 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 112,7 M\$ au premier semestre 2014 (0,92 \$ par action de base), contre 86,7 M\$ (0,70 \$ par action de base) à la même période de 2013, soit une hausse de 26,0 M\$ (0,22 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 339,8 M\$, soit une hausse de 13,6 M\$ qui s'explique essentiellement par les raisons mentionnées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2014 et 2013.

Frais financiers de 181,8 M\$, en baisse de 20,5 M\$, qui s'explique principalement par les raisons mentionnées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2014 et 2013.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 23,7 M\$ au premier semestre 2014, contre une perte de 281,0 M\$ à la même période de 2013, soit un écart favorable de 304,7 M\$ qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2014 et 2013.

Charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 10,9 M\$ au premier semestre 2014, contre 9,2 M\$ au premier semestre 2013, soit un écart défavorable de 1,7 M\$.

- Au premier semestre 2014, une charge nette de restructuration des activités d'exploitation de 7,9 M\$ a été enregistrée dans le secteur Médias d'information, liée aux différents programmes de réduction d'effectifs (0,3 M\$ au premier semestre 2013). Dans le cadre de ces mesures, une charge de dépréciation de 0,7 M\$ liée à certains éléments d'actif avait également été enregistrée au premier semestre 2013.
- Les autres secteurs ont enregistré une charge nette de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux de 3,0 M\$ au premier semestre 2014 (8,2 M\$ au premier semestre 2013).

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 190,0 M\$ au premier semestre 2014, qui s'explique par les raisons évoquées dans la comparaison des deuxièmes trimestres 2014 et 2013.

Perte sur refinancement de dettes de 18,7 M\$ au premier semestre 2014, contre 18,9 M\$ à la même période de 2013.

- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Vidéootron a remboursé, le 24 avril 2014, ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 260,0 M\$US, émis le 5 mars 2009 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 103,042 % du montant nominal. Une perte nette de 21,4 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris une perte de 1,7 M\$ enregistrée auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Québecor Média a remboursé, le 25 avril 2014, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US, émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016, pour un prix de 100,00 % du montant nominal. Un gain net de 2,7 M\$ a été

comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 12,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

- Le 3 juin 2013, Vidéotron a émis un avis visant le remboursement, le 2 juillet 2013, de 380,0 M\$US de ses billets de premier rang émis et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant en avril 2018, pour un prix de 104,563 % du montant nominal. Par conséquent, une perte totale de 18,9 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2013, y compris un gain de 6,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 50,4 M\$ au premier semestre 2014 (taux d'imposition effectif de 27,8 %), contre un recouvrement d'impôts sur le bénéfice 8,8 M\$ (taux d'imposition effectif de 15,5 %) à la période correspondante de 2013, soit un écart défavorable de 59,2 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- La hausse de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique principalement par l'impact de la hausse du bénéfice imposable pour fins fiscales.
- La hausse du taux d'imposition effectif s'explique par l'impact de la combinaison des taux d'imposition sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers et des pertes sur refinancement de dettes.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2014

Revenus de 695,2 M\$, soit une progression de 20,7 M\$ (3,1 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 269,0 M\$, soit une diminution de 2,4 M\$ (-0,9 %) principalement due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients et de la diminution des commandes à la vidéo sur demande et à la télé payante, contrebalancé en partie par la hausse du revenu net par client et par l'augmentation des revenus générés par la location de terminaux numériques.
- Revenus des services d'accès Internet de 214,5 M\$, en hausse de 10,5 M\$ (5,1 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la consommation, la progression des revenus provenant de revendeurs de services d'accès Internet, la hausse de la clientèle et l'augmentation des revenus provenant des services illico Club à volonté et illico.tv.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 118,1 M\$, soit une baisse de 1,4 M\$ (-1,2 %) provenant surtout de la diminution des revenus interurbains, contrebalancée en partie par la hausse du nombre de lignes pour la clientèle affaires.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 66,8 M\$, une progression de 13,7 M\$ (25,8 %) due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires stables à 16,0 M\$.
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 9,0 M\$, en hausse de 0,7 M\$ (8,4 %), qui s'explique surtout par l'augmentation des ventes d'équipements plus performants et la croissance du nombre de branchements en téléphonie mobile.
- Revenus autres de 1,8 M\$, soit une baisse de 0,4 M\$ (-18,2 %).

RMPA de Vidéotron de 123,61 \$ au deuxième trimestre 2014, contre 117,24 \$ à la même période de 2013, soit une croissance de 6,37 \$ (5,4 %).

Statistiques de clientèles

Unités de service – Au 30 juin 2014, le nombre total d'unités de service s'établissait à 5 044 700, soit une hausse de 5 300 unités par rapport à la fin du premier trimestre 2014, contre une augmentation de 13 000 au deuxième trimestre 2013 (tableau 3). Le nombre d'unités de service a augmenté de 83 300 pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2014. Les unités de service représentent l'addition des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et sans fil, et de téléphonie par câble, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie mobile.

Télédistribution – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 17 100 (-0,9 %) au deuxième trimestre 2014, contre une diminution de 16 800 clients au même trimestre de 2013, et a diminué de 38 400 clients (-2,1 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2014 (tableau 3). À la fin du deuxième trimestre 2014, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 794 000 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 65,0 %, contre 67,3 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 759 600 à la fin de juin 2014, contre 2 723 800 un an plus tôt).

- Au 30 juin 2014, le service illico télé numérique desservait 1 529 700 clients, soit une baisse de 3 000 clients (-0,2 %) au deuxième trimestre 2014, contre une progression de 1 700 clients au deuxième trimestre 2013. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 27 700 clients (1,8 %). Au 30 juin 2014, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées pour le service illico télé numérique s'élevait à 55,4 %, contre 55,1 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 14 100 clients (-5,1 %) au deuxième trimestre 2014, contre une diminution de 18 500 clients à la même période de 2013. Sur une période de 12 mois, la baisse a été de 66 100 clients (-20,0 %).

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 415 600 au 30 juin 2014, en baisse de 3 600 clients (-0,3 %) au deuxième trimestre 2014, contre une baisse de 1 900 clients à la même période de 2013. Pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2014, le service d'accès Internet par câble a recruté 20 200 clients (1,4 %) (tableau 3). Au 30 juin 2014, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 51,3 %, contre 51,2 % un an plus tôt.

Téléphonie par câble – Au 30 juin 2014, ce service comptait 1 276 200 clients, en baisse de 4 200 (-0,3 %) au deuxième trimestre 2014, contre une progression de 700 clients au deuxième trimestre 2013. Ce service a recruté 1 500 clients (0,1 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 30 juin 2014, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 46,2 %, contre 46,8 % un an plus tôt.

Téléphonie mobile – Au 30 juin 2014, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 551 300, soit une augmentation de 29 700 lignes (5,7 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2014, comparativement à une hausse de 30 200 lignes au deuxième trimestre 2013. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 100 200 (22,2 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2014 (tableau 3).

Tableau 3

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres (en milliers de clients)

	Juin 2014	Mars 2014	Déc. 2013	Sept. 2013	Juin 2013	Mars 2013	Déc. 2012	Sept. 2012
Télédistribution :								
Analogique	264,3	278,4	293,7	312,8	330,4	348,9	370,4	395,1
Numérique	1 529,7	1 532,7	1 531,4	1 517,6	1 502,0	1 500,3	1 484,6	1 457,8
	1 794,0	1 811,1	1 825,1	1 830,4	1 832,4	1 849,2	1 855,0	1 852,9
Internet par câble	1 415,6	1 419,2	1 418,3	1 408,2	1 395,4	1 397,3	1 387,7	1 369,6
Téléphonie par câble	1 276,2	1 280,4	1 286,1	1 281,2	1 274,7	1 274,0	1 264,9	1 249,7
Téléphonie mobile ¹	551,3	521,6	503,3	478,0	451,1	420,9	402,6	378,3
Internet sans fil	7,6	7,1	7,2	7,1	7,8	7,0	7,1	7,4
Total (unités de service)	5 044,7	5 039,4	5 040,0	5 004,9	4 961,4	4 948,4	4 917,3	4 857,9

¹ En milliers de lignes

Bénéfice d'exploitation ajusté de 331,1 M\$, en hausse de 10,7 M\$ (3,3 %) qui s'explique surtout par la hausse des revenus, contrebalancée en partie par l'impact de l'ajustement favorable d'éléments non récurrents au deuxième trimestre 2013, dont une provision pour droits de licence du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), afin de s'arrimer avec leur période de facturation.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,4 % au deuxième trimestre 2014, contre 52,5 % à la même période de 2013. L'impact de la croissance des revenus (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en pourcentage des revenus) a été contrebalancé en partie par l'impact de l'ajustement favorable d'éléments non récurrents au deuxième trimestre 2013.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2014

Revenus de 1,39 G\$, soit une hausse de 52,5 M\$ (3,9 %) essentiellement attribuable aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2014.

- Revenus totaux des services de télédistribution de 541,9 M\$, soit une baisse de 1,5 M\$ (-0,3 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 426,5 M\$, en hausse de 24,1 M\$ (6,0 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 236,1 M\$, soit une augmentation de 0,9 M\$ (0,4 %) provenant surtout, pour les six premiers mois de 2014, du nombre de lignes en hausse pour la clientèle affaires.
- Revenus du service de téléphonie mobile de 128,4 M\$, en hausse de 25,3 M\$ (24,5 %).
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 32,7 M\$, en hausse de 0,9 M\$ (2,8 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 17,8 M\$, en hausse de 2,5 M\$ (16,3 %).

- Revenus autres de 4,6 M\$, en hausse de 0,3 M\$ (7,0 %).

RMPA de Vidéotron de 122,66 \$ au premier semestre 2014, contre 115,86 \$ à la même période de 2013, en hausse de 6,80 \$ (5,9 %).

Statistiques de clientèle

Unités de service – Hausse de 4 800 unités de service (0,1 %) au premier semestre 2014, contre une augmentation de 44 100 unités de service à la même période de 2013.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 31 100 clients (-1,7 %) au premier semestre 2014, contre une diminution de 22 600 clients à la même période de 2013.

- Baisse de 1 700 clients (-0,1 %) au service illico télé numérique au premier semestre 2014, contre une augmentation de 17 400 clients à la même période de 2013.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 29 400 clients (-10,0 %), contre une perte de 40 000 clients dans les six premiers mois de 2013.

Accès Internet par câble – Baisse de 2 700 clients (-0,2 %) au service d'accès Internet par câble, contre une augmentation de 7 700 clients à la période correspondante de 2013.

Téléphonie par câble – Diminution de 9 900 clients (-0,8 %) au premier semestre 2014, contre une progression de 9 800 clients à la même période de 2013.

Téléphonie mobile – Augmentation de 48 000 lignes (9,5 %) au premier semestre 2014, contre une hausse de 48 500 lignes à la même période de 2013.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 665,7 M\$, en hausse de 32,6 M\$ (5,1 %) qui s'explique surtout par l'impact de la hausse des revenus, contrebalancé en partie par l'ajustement favorable d'éléments non récurrents au premier semestre 2013, dont une provision pour droits de licence du CRTC.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 52,0 % pour le premier semestre 2014, contre 52,6 % à la même période de 2013. Cette diminution est surtout attribuable à l'impact de la croissance des revenus (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en pourcentage des revenus), contrebalancé en partie par l'impact de l'ajustement favorable au premier semestre 2013 d'éléments non récurrents.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 160,9 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 192,7 M\$ à la même période de 2013 (tableau 4).

- Cette diminution de 31,8 M\$ s'explique par la hausse de 34,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, surtout attribuable aux investissements accrus dans le réseau mobile LTE (« réseau LTE »), de même que par la diminution de 8,5 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actifs, contrebalancées en partie par la hausse de 10,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 331,0 M\$ au premier semestre 2014, contre 347,7 M\$ à la même période de 2013 (tableau 4).

- Cette diminution de 16,7 M\$ s'explique par la hausse de 40,6 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, surtout attribuable aux investissements dans le réseau LTE, de même que par la diminution de 8,7 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actifs, contrebalancées en partie par la hausse de 32,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Tableau 4 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice d'exploitation ajusté	331,1 \$	320,4 \$	665,7 \$	633,1 \$
Acquisitions d'immobilisations	(156,0)	(126,8)	(299,0)	(272,4)
Acquisitions d'actifs incorporels (excluant les acquisitions de licences de spectre)	(15,4)	(10,6)	(37,6)	(23,6)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	1,2	9,7	1,9	10,6
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	160,9 \$	192,7 \$	331,0 \$	347,7 \$

Médias d'information

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2014

Revenus de 186,6 M\$ au deuxième trimestre 2014, en baisse de 14,6 M\$ (-7,3 %).

- Baisse des revenus de 3,1 M\$ attribuable à la fermeture des journaux et de publications spécialisées depuis la fin de 2012 dans le cadre des mesures de restructuration.
- Revenus publicitaires comparables en baisse de 8,0 % ; revenus de tirage comparables en baisse de 5,9 % ; revenus numériques comparables en hausse de 7,5 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus comparables en hausse de 0,4 %.
- Baisse des revenus comparables des quotidiens urbains de 7,0 % et des hebdomadaires régionaux de 6,8 % ; baisse des revenus des portails de 11,0 %, principalement en raison de la diminution des revenus publicitaires.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 35,4 M\$ au deuxième trimestre 2014, en hausse de 6,1 M\$ (20,8 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - l'incidence favorable de 12,5 M\$ sur le bénéfice d'exploitation ajusté liée aux mesures de restructuration et aux autres réductions de frais d'exploitation ;
 - l'écart favorable de 2,9 M\$ relatif aux crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour des titres multimédias.
- Contrebalancés en partie par :
- l'impact de la baisse des revenus comparables.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 81,0 % au deuxième trimestre 2014, contre 85,4 % à la même période de 2013. Cette baisse s'explique par l'incidence favorable des mesures de réduction des frais d'exploitation sur les résultats du deuxième trimestre 2014 et par l'écart favorable au chapitre des crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour des titres multimédias, contrebalancés en partie par l'impact de la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2014

Revenus de 355,8 M\$, en baisse de 30,6 M\$ (-7,9 %).

- Baisse des revenus de 5,4 M\$ attribuable à la fermeture des journaux et de publications spécialisées depuis la fin de 2012 dans le cadre des mesures de restructuration.
- Revenus publicitaires comparables en baisse de 9,8 % ; revenus de tirage comparables en baisse de 4,9 % ; revenus numériques comparables en hausse de 11,7 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus comparables en hausse de 0,2 %.

- Baisse des revenus comparables des quotidiens urbains et des hebdomadaires régionaux de 7,8 % ; baisse des revenus des portails de 0,8 %.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 50,8 M\$ au premier semestre 2014, en hausse de 6,5 M\$ (14,7 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - l'incidence favorable de 24,4 M\$ sur le bénéfice d'exploitation ajusté liée aux mesures de restructuration et aux autres réductions de frais d'exploitation ;
 - l'écart favorable de 2,9 M\$ relatif aux crédits d'impôt sur la main-d'œuvre pour des titres multimédias.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus comparables.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Médias d'information (exprimés en pourcentage des revenus) de 85,7 % au premier semestre 2014, contre 88,5 % à la même période de 2013. Cette diminution s'explique surtout par les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2014.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 34,7 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 24,4 M\$ au même trimestre de 2013 (tableau 5).

- Cette hausse de 10,3 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 6,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté et par la diminution de 3,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 47,0 M\$ au premier semestre 2014, contre 36,5 M\$ à la même période de 2013 (tableau 5).

- Cette augmentation de 10,5 M\$ s'explique surtout par la hausse de 6,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté et par la diminution de 3,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 5 : Médias d'information

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice d'exploitation ajusté	35,4 \$	29,3 \$	50,8 \$	44,3 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,7)	(2,1)	(2,5)	(4,3)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,7)	(2,8)	(2,1)	(3,8)
Produit d'aliénation d'éléments d'actif	0,7	—	0,8	0,3
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	34,7 \$	24,4 \$	47,0 \$	36,5 \$

Télédiffusion

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2014

Revenus de 113,8 M\$ au deuxième trimestre 2014, en baisse de 1,4 M\$ (-1,2 %).

- Les revenus des activités de télévision ont diminué de 3,9 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - la cessation des activités de TVA Boutiques au troisième trimestre 2013 ;
 - la diminution des revenus publicitaires, dont ceux du Réseau TVA.

Contrebalancées par :

- l'augmentation des revenus d'abonnement des services spécialisés, dont l'impact des chaînes TVA Sports, LCN, addik^{TV}, CASA et MOI&cie.
- Les revenus totaux d'édition ont augmenté de 1,6 M\$, principalement en raison de l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition de Les Publications Charron & Cie inc. (« Les Publications Charron & Cie ») en juillet 2013, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de publicité.
- Les revenus de Québecor Média Affichage ont augmenté de 0,5 M\$ au deuxième trimestre 2014, par rapport à la même période de 2013, principalement en raison de la hausse des revenus de publicité.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 16,8 M\$ au deuxième trimestre 2014, en baisse de 0,4 M\$ (-2,3 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télévision en baisse de 1,9 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la baisse des revenus du Réseau TVA ;
 - l'impact de l'ajustement favorable au deuxième trimestre 2013 d'une provision pour droits de licence du CRTC afin de s'arrimer avec leur période de facturation.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la hausse des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation ajusté en hausse de 1,1 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'impact de l'acquisition de Les Publications Charron & Cie ;
 - la réduction de certains coûts d'exploitation, dont les coûts d'impression et de production.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la baisse des revenus de publicité.
- La perte d'exploitation ajustée de Québecor Média Affichage a diminué de 0,4 M\$, en raison principalement de l'impact de la hausse des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 85,2 % au deuxième trimestre 2014, contre 85,1 % à la même période de 2013.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2014

Revenus de 222,7 M\$, en baisse de 6,2 M\$ (-2,7 %).

- Les revenus des activités de télévision ont diminué de 11,1 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - la diminution des revenus publicitaires du Réseau TVA ;
 - la cessation des activités de TVA Boutiques au troisième trimestre 2013.

Contrebalancées par :

- l'augmentation des revenus d'abonnement des services spécialisés mentionnés dans l'analyse du deuxième trimestre 2014.
- Les revenus totaux d'édition ont augmenté de 2,8 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2014.
- Les revenus de Québecor Média Affichage ont augmenté de 1,6 M\$ au premier semestre 2014, principalement en raison de la hausse des revenus de publicité.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 6,0 M\$, en baisse de 7,5 M\$ (-55,6 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télévision en baisse de 11,4 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la baisse des revenus du Réseau TVA ;
 - la hausse des coûts de contenu, dont les ajustements au coût de certains droits de diffusion des années antérieures

liés à des clauses d'indemnisation ;

- l'impact de l'ajustement favorable au premier semestre 2013 d'une provision pour droits de licence du CRTC afin de s'arrimer avec leur période de facturation.

Contrebalancés en partie par :

- l'impact de la hausse des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées.
- Les activités d'édition ont dégagé un bénéfice d'exploitation ajusté en hausse de 3,2 M\$, qui s'explique principalement par les facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2014.
- La perte d'exploitation ajustée de Québec Média Affichage a diminué de 0,8 M\$, surtout en raison de l'impact de l'augmentation des revenus.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) de 97,3 % au premier semestre 2014, contre 94,1 % à la même période de 2013. Cette hausse est surtout attribuable à l'impact de la baisse des revenus (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus), à la hausse des coûts de contenu et à l'impact de l'ajustement favorable au premier semestre 2013 de la provision pour droits de licence du CRTC.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 10,5 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 12,4 M\$ pour la même période de 2013 (tableau 6).

- Cette diminution de 1,9 M\$ s'explique par l'augmentation de 1,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, jumelée à la baisse de 0,4 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 9,8 M\$ au premier semestre 2014, contre des flux positifs 2,7 M\$ à la même période de 2013 (tableau 6).

- Cette écart défavorable de 12,5 M\$ s'explique par la baisse de 7,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté et par l'augmentation de 5,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 6 : Télédiffusion

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice d'exploitation ajusté	16,8 \$	17,2 \$	6,0 \$	13,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	(5,6)	(4,4)	(14,3)	(9,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	(0,7)	(0,4)	(1,5)	(1,0)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	10,5 \$	12,4 \$	(9,8) \$	2,7 \$

Loisir et divertissement

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2014

Revenus de 62,8 M\$, en baisse de 3,2 M\$ (-4,8 %) par rapport au deuxième trimestre 2013.

- Baisse de 13,9 % des revenus du secteur Sports et divertissement qui s'explique par :
 - une baisse de 73,0 % des revenus de production de musique due à l'impact de l'annulation de l'édition 2014 du spectacle *Le retour de nos idoles* ;
 - une diminution de 17,6 % des revenus de distribution de musique, attribuable à la baisse des ventes de CD et de vidéos.

Contrebalancées en partie par :

- l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition de Gestion d'évènements Gestev inc. (« Gestev »), le 24 mai 2013.
- Baisse de 2,6 % des revenus du secteur Détail et livres qui s'explique par :
 - la diminution de 6,7 % des revenus de ventes au détail, principalement attribuable aux magasins Archambault et Le SuperClub Vidéootron, y compris dans ce dernier cas la baisse des redevances des magasins franchisés.
 - la diminution de 8,7 % des revenus d'édition de livres, expliquée par une réduction des activités en édition scolaire.
 Contrebalancées en partie par :
 - une hausse de 13,3 % des revenus de distribution de livres.

Perte d'exploitation ajustée de 2,5 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre un bénéfice d'exploitation ajusté de 1,1 M\$ à la même période de 2013, soit un écart défavorable de 3,6 M\$ surtout attribuable à l'impact de la baisse des revenus et à l'inscription d'une provision pour mauvaises créances.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2014

Revenus de 124,4 M\$, en baisse de 5,9 M\$ (-4,5 %) par rapport au premier semestre 2013.

- Baisse de 4,6 % des revenus du secteur Sports et divertissement qui s'explique principalement par :
 - la baisse de 21,3 % des revenus de distribution de musique surtout attribuable à la diminution des ventes de vidéos et de CD.
 Contrebalancée en partie par :
 - l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition de Gestev.
- Baisse de 6,3 % des revenus du secteur Détail et livres qui s'explique par :
 - la diminution de 8,8 % des revenus de ventes au détail, principalement attribuable aux magasins Archambault et Le SuperClub Vidéootron, y compris dans ce dernier cas la baisse des redevances des magasins franchisés ;
 - la baisse de 2,8 % des revenus d'édition de livres, attribuable à une réduction des activités en édition scolaire et générale.

Perte d'exploitation ajustée de 4,5 M\$ au premier semestre 2014, contre un bénéfice d'exploitation ajusté de 1,2 M\$ à la même période de 2013, soit un écart défavorable de 5,7 M\$ qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus et par la hausse des frais d'exploitation du secteur Sports et divertissement, dont l'impact des nouvelles activités de gestion d'une salle de spectacles et de l'enregistrement d'une provision pour mauvaises créances.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 6,3 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre des flux négatifs de 1,6 M\$ à la même période de 2013 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 4,7 M\$ s'explique par l'écart défavorable de 3,6 M\$ de la perte d'exploitation ajustée et par la hausse de 1,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 11,5 M\$ pour les six premiers mois de 2014, contre des flux négatifs de 2,7 M\$ à la même période de 2013 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 8,8 M\$ s'explique par un écart défavorable de 5,7 M\$ de la perte d'exploitation ajustée et par l'augmentation de 3,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 7 : Loisir et divertissement**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
(Perte) bénéfice d'exploitation ajusté(e)	(2,5) \$	1,1 \$	(4,5) \$	1,2 \$
Acquisitions d'immobilisations	(1,5)	(0,5)	(3,8)	(1,0)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,3)	(2,2)	(3,2)	(2,9)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(6,3) \$	(1,6) \$	(11,5) \$	(2,7) \$

Technologies et communications interactives**Résultats d'exploitation du premier trimestre 2014**

Revenus de 37,3 M\$, soit une progression de 1,5 M\$ (4,2 %) qui s'explique par :

- l'effet favorable du taux de change en Europe et aux États-Unis ;
- l'augmentation des revenus aux États-Unis, particulièrement au bureau de San Francisco.

Contrebalancés par :

- la baisse des activités auprès de clients au Canada, dont une diminution des revenus intersectoriels avec d'autres secteurs de Québec Média ;
- la diminution des activités auprès de clients gouvernementaux.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 4,2 M\$ au deuxième trimestre 2014, soit une baisse de 0,2 M\$ (-4,5 %) qui s'explique surtout par la hausse des coûts de main-d'œuvre, dont l'impact de la diminution des crédits d'impôts au Canada.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2014

Revenus de 72,4 M\$, soit une progression de 1,4 M\$ (2,0 %), qui s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2014.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 6,8 M\$ au premier semestre 2014, en hausse de 1,1 M\$ (19,3 %), qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus aux États-Unis ;
- la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre.

Contrebalancés par :

- la diminution des crédits d'impôts au Canada.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 3,9 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 4,0 M\$ à la même période de 2013 (tableau 8), soit un écart défavorable de 0,1 M\$.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 6,0 M\$ au premier semestre 2014, contre 4,5 M\$ à la même période de 2013 (tableau 8).

- Cet écart favorable de 1,5 M\$ s'explique par la hausse de 1,1 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté, jumelée à la diminution de 0,4 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 8 : Technologies et communications interactives**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Bénéfice d'exploitation ajusté	4,2 \$	4,4 \$	6,8 \$	5,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,3)	(0,4)	(0,8)	(1,2)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	3,9 \$	4,0 \$	6,0 \$	4,5 \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Deuxième trimestre 2014

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 214,0 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 142,0 M\$ à la même période de 2013.

- Cet écart favorable de 72,0 M\$ s'explique principalement par :
 - l'écart favorable de 44,1 M\$ de la variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par la hausse des créditeurs et charges à payer, et par la diminution du niveau des stocks du secteur Télécommunications ;
 - la hausse de 10,7 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications et de 6,1 M\$ du secteur Médias d'information ;
 - la diminution de 13,0 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Premier semestre 2014

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 391,2 M\$ au premier semestre 2014, contre 271,4 M\$ à la même période de 2013.

- Cet écart favorable de 119,8 M\$ s'explique principalement par :
 - l'écart favorable de 46,2 M\$ de la variation nette hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par la hausse des créditeurs et charges à payer, et par la diminution du niveau des stocks, contrebalancées en partie par le paiement d'impôts exigibles du secteur Télécommunications ;
 - la hausse de 32,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications ;
 - l'écart favorable de 21,4 M\$ des impôts exigibles ;
 - la diminution de 19,1 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Au cours du premier semestre 2014, l'impact favorable d'un décalage des transactions sur les éléments hors caisse des actifs et passifs d'exploitation, la croissance de la rentabilité du secteur Télécommunications, la baisse des impôts exigibles (principalement attribuable à la perte fiscale générée par le règlement de contrats de couverture dans Vidéotron en janvier 2014) et le refinancement de certaines dettes à des taux d'intérêt inférieurs ont eu une incidence favorable sur les flux de trésorerie.

Fonds de roulement négatif de 10,8 M\$ au 30 juin 2014, contre un fonds de roulement positif de 75,0 M\$ au 31 décembre 2013. Cet écart défavorable de 85,8 M\$ s'explique principalement par la diminution des espèces et quasi-espèces, due entre autres au paiement des licences de spectre dans la bande de 700 MHz acquise au coût de 233,3 M\$, et par la baisse des actifs détenus en vue de la vente (à la suite de la vente des hebdomadaires régionaux du Québec dans le secteur Médias d'information), contrebalancés en partie par l'impact du règlement de contrats de couverture présentés à court terme.

Investissement

Deuxième trimestre 2014

Acquisitions d'immobilisations de 164,3 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 135,0 M\$ à la même période de 2013, soit une hausse de 29,3 M\$ essentiellement dans le secteur Télécommunications à la suite d'investissements dans le réseau LTE.

Acquisitions d'actifs incorporels de 189,8 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 15,8 M\$ à la même période de 2013, soit une augmentation de 174,0 M\$, surtout dans le secteur Télécommunications, reflétant le paiement final de 170,7 M\$ à Industrie Canada dans le cadre de l'acquisition par Vidéotron en février 2014 de sept licences de spectre dans la bande de 700 MHz dans les quatre provinces les plus peuplées du Canada.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 1,9 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 9,7 M\$ à la même période de 2013, en baisse de 7,8 M\$.

- Le produit d'aliénation d'éléments d'actif de 9,7 M\$ au deuxième trimestre 2013 a été enregistré dans le secteur Télécommunications.

Dispositions d'entreprises de 73,7 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 52,8 M\$ à la même période de 2013.

- Les dispositions d'entreprises de 73,7 M\$ deuxième trimestre 2014 s'expliquent par la vente de 74 hebdos au Québec à Transcontinental Interactif, une filiale de Transcontinental.
- Les dispositions d'entreprises de 52,8 M\$ au deuxième trimestre 2013 proviennent de la vente de *Jobboom* et de *Réseau Contact* à Technologies Interactives Mediagrif inc.

Premier semestre 2014

Acquisitions d'immobilisations de 320,6 M\$ au premier semestre 2014, contre 289,7 M\$ à la même période de 2013, soit une hausse de 30,9 M\$ expliquée par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse du deuxième trimestre 2014.

Acquisitions d'actifs incorporels de 261,6 M\$ au premier semestre 2014, contre 31,2 M\$ à la même période de 2013, soit une augmentation de 230,4 M\$, surtout dans le secteur Télécommunications reflétant les paiements totalisant 217,4 M\$ dans le cadre de l'acquisition par Vidéotron en février 2014 de sept licences de spectre dans la bande de 700 MHz.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 2,7 M\$ au premier semestre 2014, contre 10,9 M\$ à la même période de 2013. La baisse de 8,2 M\$ s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse du deuxième trimestre 2014.

Dispositions d'entreprises de 73,7 M\$ au premier semestre 2014, contre 52,8 M\$ à la même période de 2013, qui s'explique par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse du deuxième trimestre 2014.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

Deuxième trimestre 2014

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 50,3 M\$ au deuxième trimestre 2014, contre 15,4 M\$ à la même période de 2013 (tableau 9).

- Cet écart favorable de 34,9 M\$ s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 75,2 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies.Contrebalancé par :
 - l'augmentation de 29,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations ;
 - la diminution de 7,8 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif.

Premier semestre 2014

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 47,3 M\$ au premier semestre 2014, contre des flux négatifs de 17,9 M\$ à la même période de 2013 (tableau 9).

- Cet écart favorable de 65,2 M\$ s'explique par :
 - l'écart favorable de 117,2 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.Contrebalancé par :
 - l'augmentation de 30,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations ;
 - la hausse de 13,0 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels (excluant les acquisitions de licences de spectre) ;
 - la diminution de 8,2 M\$ du produit de l'aliénation d'éléments d'actif.

Tableau 9**Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs				
Télécommunications	160,9 \$	192,7 \$	331,0 \$	347,7 \$
Médias d'information	34,7	24,4	47,0	36,5
Télédiffusion	10,5	12,4	(9,8)	2,7
Loisir et divertissement	(6,3)	(1,6)	(11,5)	(2,7)
Technologies et communications interactives	3,9	4,0	6,0	4,5
Siège social de Québecor Média	(1,5)	0,7	2,1	1,4
	202,2	232,6	364,8	390,1
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(79,0)	(91,9)	(163,8)	(182,5)
Portion monétaire de la charge de restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	(9,9)	(6,3)	(11,2)	(7,5)
Impôts exigibles	(26,8)	(30,3)	(33,2)	(54,6)
Autres	(0,5)	(2,0)	1,6	(0,4)
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(35,7)	(86,7)	(110,9)	(163,0)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média				
	50,3 \$	15,4 \$	47,3 \$	(17,9) \$

Tableau 10**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Québecor**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présenté au tableau 9				
	50,3 \$	15,4 \$	47,3 \$	(17,9) \$
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :				
Flux de trésorerie du secteur	2,2	(1,4)	5,5	(2,8)
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(6,6)	(6,7)	(13,1)	(13,5)
Autres	(0,2)	(0,1)	(0,1)	0,2
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(13,2)	(6,3)	(10,5)	(4,6)
	(17,8)	(14,5)	(18,2)	(20,7)
Plus : Acquisition d'immobilisations	164,3	135,0	320,6	289,7
Plus : Acquisition d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition de licences)	19,1	15,8	44,2	31,2
Moins : Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(1,9)	(9,7)	(2,7)	(10,9)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor				
	214,0 \$	142,0 \$	391,2 \$	271,4 \$

Financement

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en baisse de 45,7 M\$ au premier semestre 2014. Variation nette favorable de 50,4 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours du premier semestre 2014, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
 - l'émission par Vidéotron, le 9 avril 2004, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$US, pour un produit net de 654,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 7,8 M\$. Ces billets portent intérêt à un taux de 5,375 % et viennent à échéance le 15 juin 2024.
- Au cours de la même période, la dette a diminué principalement pour les raisons suivantes :
 - le remboursement par anticipation et le retrait par Vidéotron, le 24 avril 2014, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 260,0 M\$US émis le 5 mars 2009, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018 ;
 - l'achat et le remboursement par anticipation par Québecor Média, le 25 avril 2014, des billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016 ;
 - les remboursements courants totalisant 12,5 M\$ sur les facilités de crédit de Québecor Média et de Vidéotron.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un passif net de 51,4 M\$ au 31 décembre 2013 à un passif net de 1,0 M\$ au 30 juin 2014, soit une variation nette favorable de 50,4 M\$ expliquée par :
 - le règlement à l'échéance le 15 janvier 2014 de passifs liés aux contrats de couverture de Vidéotron, dont l'utilisation avait été modifiée pour couvrir une portion du terme des billets de premier rang d'une valeur nominale de 543,1 M\$US, émis le 14 mars 2012, portant intérêt à un taux de 5,0 % et échéant en 2022.

Contrebalancé par :

- la réalisation de l'actif lié aux contrats de couverture de Québecor Média dans le cadre de l'achat et du remboursement par anticipation, le 25 avril 2014, d'un montant en capital global de 380,0 M\$US des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 7,75 % ;
- l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 1,05 G\$ au 30 juin 2014 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 177,7 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 874,7 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 83,6 M\$ pour Québecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 0,4 M\$ et des lignes de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 84,0 M\$.

Dette consolidée totalisant 5,03 G\$ au 30 juin 2014, soit une diminution de 45,7 M\$ par rapport au 31 décembre 2013. Variation nette favorable de 50,4 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 2,76 G\$ de Vidéotron (2,40 G\$ au 31 décembre 2013), de 74,7 M\$ de Groupe TVA (74,6 M\$ au 31 décembre 2013), de 2,09 G\$ de Québecor Média (2,50 G\$ au 31 décembre 2013) et de 99,3 M\$ de Québecor (101,0 M\$ au 31 décembre 2013).

Au 30 juin 2014, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 11
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor
Périodes de 12 mois terminées les 30 juin
(en millions de dollars canadiens)

2015	101,1	\$
2016	207,4	
2017	81,3	
2018	124,6	
2019	3,7	
2020 et ultérieurement	4 575,0	
Total	5 093,1	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 7,6 années au 30 juin 2014 (6,9 années au 31 décembre 2013) et la dette était constituée approximativement de 85,3 % de dettes à taux fixe (81,6 % au 31 décembre 2013) et de 14,7 % de dettes à taux variable (18,4 % au 31 décembre 2013).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation ajusté). Au 30 juin 2014, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

Dividendes déclarés

- Le 30 juillet 2014, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,025 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 9 septembre 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 5 août 2014.

Analyse du bilan consolidé au 30 juin 2014

Tableau 12

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre les 30 juin 2014 et 31 décembre 2013

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2014	31 déc. 2013	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Espèces et quasi-espèces	193,7 \$	476,6 \$	(282,9)	\$ Paiement dans le cadre de l'acquisition par Vidéotron de sept licences de spectre de la bande de 700 MHz
Débiteurs	524,9	566,3	(41,4)	Incidence de la variation courante des activités
Actifs détenus en vue de la vente	–	76,9	(76,9)	Vente de 74 hebdomadaires régionaux au Québec dans le secteur Médias d'information
Actifs incorporels	1 013,1	824,8	188,3	Achat des licences de spectre dans la bande 700 MHz par Vidéotron
Écart d'acquisition	2 871,4	3 061,5	(190,1)	Dépréciation de l'écart d'acquisition du secteur Médias d'information
Passif				
Créditeurs et charges à payer	554,5	706,1	(151,6)	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ¹	23,5	71,2	(47,7)	Paiement en 2014 du solde à payer d'impôts sur le bénéfice de 2013
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	5 031,3	5 077,0	(45,7)	Cf. « Financement »
Instruments financiers dérivés ²	1,0	51,4	(50,4)	Cf. « Financement »

¹ Passif à court terme moins l'actif à court terme

² Passif à court et à long terme moins l'actif à long terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 juin 2014, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, le remboursement en capital sur les débetures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 13.

Tableau 13
Obligations contractuelles de Québecor au 30 juin 2014
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	5 093,1	\$ 101,1	\$ 288,7	\$ 128,3	\$ 4 575,0
Débetures convertibles ²	536,5	-	-	536,5	-
Paiements d'intérêts ³	2 428,4	287,3	628,8	593,5	918,8
Contrats de location-exploitation	286,4	54,3	79,6	51,6	100,9
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 366,5	154,9	303,4	213,4	694,8
Instruments financiers dérivés ⁴	(40,3)	1,6	22,6	47,6	(112,1)
Total des obligations contractuelles	9 670,6	\$ 599,2	\$ 1 323,1	\$ 1 570,9	\$ 6 177,4

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

² Basé sur la valeur au marché au 30 juin 2014 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2014.

⁴ Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

Transactions entre parties liées

Au cours du deuxième trimestre 2014, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 0,6 M\$ (1,1 M\$ à la même période de 2013), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 0,8 M\$ (0,8 M\$ à la même période de 2013). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier semestre 2014, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 0,7 M\$ (1,0 M\$ à la même période de 2013), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 1,6 M\$ (1,4 M\$ à la même période de 2013). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 14 présente les données du capital-actions de la Société au 15 juillet 2014. De plus, 1 220 000 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 15 juillet 2014.

Tableau 14**Capital-actions**

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 15 juillet 2014	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	39 000 672	8,7 \$
Actions catégorie B	83 875 792	318,5

Le 8 août 2013, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 956 068 actions catégorie A représentant environ 5 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 8 429 248 actions catégorie B représentant environ 10 % des actions catégorie B détenues dans le public au 31 juillet 2013. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2013 et 12 août 2014, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées ont été ou seront annulées.

Le 30 juillet 2014, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant approximativement 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juin 2014. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2014 et 12 août 2015, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours du premier semestre 2014, la Société a racheté et annulé 455 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,7 M\$ (991 200 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 21,6 M\$ au premier semestre 2013). L'excédent de 10,0 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis au premier semestre 2014 (17,8 M\$ au premier semestre 2013).

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2014 et 31 décembre 2013 sont les suivantes :

Tableau 15**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 juin 2014		31 décembre 2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme^{1,2}	(5 093,1)	(5 283,4)	(5 140,7)	(5 200,0)
Débetures convertibles³	(593,8)	(593,8)	(615,1)	(615,1)
Instruments financiers dérivés				
Options de règlement anticipé	13,7	13,7	14,5	14,5
Contrats de change à terme ⁴	(0,5)	(0,5)	1,8	1,8
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ⁴	(0,5)	(0,5)	(53,2)	(53,2)

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur liée aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée distinctement dans le tableau.

³ La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composés du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, constatées comme dérivés incorporés.

⁴ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

(Les gains) pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2014 et 2013 sont résumées dans le tableau 16.

Tableau 16**(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2014	2013	2014	2013
Perte sur les dérivés incorporés relatifs aux dettes à long terme et perte sur les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	3,1 \$	139,8 \$	2,7 \$	132,6 \$
(Gain) perte sur les dérivés incorporés relatifs aux débetures convertibles	(22,4)	44,3	(23,8)	83,7
Perte (gain) sur renversement des dérivés incorporés lors du rachat de dettes	-	67,0	(1,1)	67,0
Perte (gain) sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	0,2	(2,1)	0,2	(2,3)
Gain sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	(1,7)	-	(1,7)	-
	(20,8) \$	249,0 \$	(23,7) \$	281,0 \$

Un gain de 3,3 M\$ et une perte de 8,3 M\$, respectivement au deuxième trimestre 2014 et au premier semestre 2014, ont été inscrits aux autres éléments du résultat global, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (pertes de 2,6 M\$ et de 28,5 M\$ respectivement au deuxième trimestre 2013 et au premier semestre 2013).

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et

économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé et des caractéristiques de conversion des débetures au prix plafond et au prix plancher, constatées comme des dérivés incorporés, est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, taux d'intérêt et, selon le cas, les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2014, la Société a adopté rétrospectivement l'IFRIC 21 – *Droits ou taxes*, qui précise le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements conformément aux dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible. L'adoption de cette interprétation n'a pas eu d'impact important sur les états financiers consolidés.

En mai 2014, le Comité d'interprétation des IFRS a publié un compte rendu de ses rencontres et discussions sur la comptabilisation d'un instrument financier qui est convertible en un nombre variable d'actions, assujetties à un prix plafond ou à un prix plancher. Le Comité a noté que, par le passé, différentes méthodes comptables avaient été utilisées par les émetteurs de ce type d'instrument. Bien que des interprétations différentes de méthodes de comptabilisation ont été exprimées et soumises au Comité par certains participants du marché, le Comité a décidé de ne pas ajouter ce sujet à son ordre du jour et a noté que ce type d'instrument doit être comptabilisé comme un passif dans son intégralité. Par conséquent, la Société a modifié rétrospectivement sa convention comptable relative à la comptabilisation de ses débetures convertibles afin de se conformer aux résultats des discussions du Comité d'interprétation des IFRS. Ainsi, les débetures convertibles de la Société sont maintenant comptabilisées comme un passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont maintenant comptabilisés séparément comme des dérivés incorporés à la juste valeur, et les variations ultérieures de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées aux résultats. Les tableaux suivants résument l'incidence de ce changement de convention comptable sur l'information financière présentée antérieurement.

États consolidés des résultats et du résultat global

	Trois mois terminés le 30 juin	Six mois terminés le 30 juin
	2013	2013
Frais financiers	3,4 \$	6,7 \$
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	46,3	86,0
Impôts différés	(1,2)	(2,1)
Perte nette et résultat global attribuable aux actionnaires	(48,5) \$	(90,6) \$
Résultat par action attribuable aux actionnaires		
De base	(0,39) \$	(0,72) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
Créditeurs et charges à payer	(11,6) \$	(10,7) \$
Déventures convertibles	500,0	500,0
Autres éléments de passif ¹	40,7	(119,2)
Passif d'impôts différés	25,9	30,2
Composante capitaux propres des déventures convertibles	(398,3)	(398,3)
Bénéfices non répartis	(156,7)	(2,0)

¹ Les dérivés incorporés liés aux déventures convertibles sont présentés avec les autres éléments de passif.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2014, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer son réseau et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement de son réseau ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives ou l'incapacité à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;

- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Québecor Média de restructurer avec succès les activités de ses journaux afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement, ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez-vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 31 juillet 2014 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal, Québec

Le 31 juillet 2014

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2014		2013				2012	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Exploitation								
Revenus	1 069,2 \$	1 038,1 \$	1 119,2 \$	1 053,6 \$	1 063,2 \$	1 026,7 \$	1 114,0 \$	1 032,5 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	385,9	346,5	397,9	385,3	372,3	325,0	373,6	355,8
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	66,0	46,7	68,8	64,5	53,0	33,7	54,4	52,3
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	21,2	2,9	(58,0)	(24,8)	(159,9)	(36,6)	(42,9)	47,5
Éléments inhabituels	(148,4)	(10,0)	(3,4)	(205,8)	(12,8)	(0,6)	(3,8)	(72,1)
Activités abandonnées	6,4	(0,5)	(7,1)	(22,7)	26,1	(3,0)	(2,6)	(10,6)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(54,8)	39,1	0,3	(188,8)	(93,6)	(6,5)	5,1	17,1
Données de base par action								
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,54 \$	0,38 \$	0,56 \$	0,52 \$	0,43 \$	0,27 \$	0,43 \$	0,41 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,17	0,02	(0,47)	(0,20)	(1,29)	(0,30)	(0,34)	0,38
Éléments inhabituels	(1,21)	(0,08)	(0,03)	(1,67)	(0,10)	-	(0,03)	(0,57)
Activités abandonnées	0,05	-	(0,06)	(0,18)	0,21	(0,02)	(0,02)	(0,08)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(0,45)	0,32	-	(1,53)	(0,75)	(0,05)	0,04	0,14
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)								
	123,0	123,1	123,5	123,7	124,3	124,7	125,4	126,3
Données diluées par action								
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,49 \$	0,35 \$	0,49 \$	0,47 \$	0,39 \$	0,24 \$	0,38 \$	0,41 \$
Impact de la dilution	-	-	0,07	0,05	0,04	0,03	-	-
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	(0,01)	0,02	(0,47)	(0,20)	(1,29)	(0,30)	(0,29)	0,38
Éléments inhabituels	(1,04)	(0,08)	(0,03)	(1,67)	(0,10)	-	(0,03)	(0,57)
Activités abandonnées	0,05	-	(0,06)	(0,18)	0,21	(0,02)	(0,02)	(0,08)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires	(0,51)	0,29	0,00	(1,53)	(0,75)	(0,05)	0,04	0,14
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)								
	143,8	144,2	123,5	123,7	124,3	124,7	148,6	126,5

(1) Les données comparatives ont été retraitées afin de refléter la modification de convention comptable sur les débetures convertibles. Se référer à la note 2 afférentes aux états financiers consolidés résumés du deuxième trimestre 2014.